

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Le mot du bureau

L'année 2019 aura été la dernière année de mandat de notre Présidente sortante, Rozenn Texier-Picard, ancienne vice-présidente diversité et responsabilité sociétale de l'ENS Rennes.

L'engagement exceptionnel de Rozenn en tant que Présidente de la CPED a permis à l'association de s'affirmer, comme le dit [le communiqué de presse du 26 mars 2020](#), comme **organisation clé de l'égalité et la diversité et force de proposition auprès des pouvoirs publics**, notamment auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Les liens avec d'autres associations et réseaux se sont resserrés, notamment au niveau national avec Jurisup, l'ANEF, l'Afdesri, le CNOUS, le FNCAS mais aussi au niveau européen avec la CLEF et EPWS.

La question de la **lutte contre les violences sexistes et sexuelles** en particulier a été un axe majeur de l'association durant le mandat de Rozenn, et le succès des formations proposées par le réseau VSS cette année montre combien les établissements s'investissent sur le sujet.

Les personnes chargées de mettre en place une politique d'égalité dans les établissements de l'ESR semblent avoir, plus que jamais, besoin de se réunir et de se rencontrer pour rompre l'isolement et échanger sur les bonnes pratiques. Trois rencontres ont eu lieu, à Brest, à Lyon, et à Lille, et ont permis d'aborder de nombreuses thématiques comme **la mixité dans le numérique, l'égalité professionnelle**, mais aussi **les freins à la mise en place d'une politique d'égalité**.

En mars 2020 le CA a élu Sandrine Rousseau à la présidence de la CPED. De nouvelles élections auront lieu en novembre 2020 afin de renouveler le bureau et le CA.

Pour assurer la continuité, la nouvelle équipe pourra compter sur notre chargée de projets, Anissa Benaïssa qui voit son poste se transformer en CDI au 1^{er} janvier 2020, ce qui constitue une étape importante pour la pérennisation de la CPED et de nos travaux.

En attendant les chantiers de 2020 (notamment l'élaboration des plans en faveur de l'égalité professionnelle), le bureau remercie l'ensemble des membres de la CPED pour leur confiance, leur investissement, et leur engagement qui contribuent jour après jour à des avancées réelles dans la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes et contre toutes les discriminations.

Développement de l'association

Nouveaux membres de la CPED

Ouverte aux seuls établissements d'enseignement supérieur publics, l'association a poursuivi en 2019 son développement en accueillant en son sein **8 nouveaux établissements** ainsi **qu'une membre bienfaitrice** et **une nouvelle membre d'honneur**.

Universités

Université d'Artois
Université de Technologie de Troyes

Grandes Écoles

ENAC – École nationale de l'Aviation Civile
ENIB – École nationale d'Ingénieurs de Brest
ENSAI – École nationale de statistique et de l'analyse de l'information
Sciences Po Lille

COMUE et Établissements publics expérimentaux

COMUE d'Aquitaine
Université PSL – Paris Sciences et Lettres

Membre d'honneur

Sybille Rochas

Membre bienfaitrice

Coline Briquet

Au 31 décembre 2019, la CPED recensait ainsi 85 établissements membres, parmi lesquels 59 universités, 23 grandes écoles et 3 Communautés d'universités et d'établissements (COMUE). **Les membres, personnes physiques, étaient elles au nombre de 3**, dont 2 membres d'honneur et 1 membre bienfaitrice.

Élections internes

Conseil d'Administration

L'Assemblée générale du 26 mars 2019 a permis d'élire **Sandrine Rousseau (Université de Lille)** au Conseil d'Administration (CA).

Le 25 juin, ce sont **Marie-Agnès Palaisi (Université Toulouse 2 – Jean Jaurès)** et **Marion Paoletti (Université de Bordeaux)** qui ont été élues à leur tour au CA.

Bureau

En juin 2019, le Conseil d'Administration a élu Sandrine Rousseau (Université de Lille) à l'unanimité au poste de trésorière, en remplacement de Réjane Vallée (Université d'Evry-Val d'Essonne). Réjane Vallée a elle été élue à l'unanimité au poste de trésorière adjointe.

Le 1^{er} octobre, Rozenn Texier-Picard a quitté ses fonctions de vice-présidente développement durable et responsabilité sociétale à l'ENS Rennes. Selon les statuts de la CPED, seules les personnes en charge d'une mission égalité ou diversité peuvent siéger au CA – et donc au bureau – de la CPED. L'association avait cependant déjà été confrontée à ce type de situation et avait adopté en AG une règle permettant qu'un·e membre du bureau conserve son poste pour une durée de 6 mois, éventuellement renouvelable une fois avec accord du CA. Les membres du Conseil d'Administration ont ainsi voté le 24 octobre une **reconduction de six mois du mandat de Rozenn Texier-Picard à la présidence de la CPED, afin d'assurer la continuité de l'association.**

Renouvellement du contrat de chargée de projets

L'association a consolidé le poste de chargée de projets en permettant à Anissa Benaïssa – initialement en CDD de huit mois du 1^{er} octobre 2018 au 31 mai 2019 – de prolonger son contrat jusqu'au 31 décembre 2019. Le Conseil d'Administration a par la suite voté pour le renouvellement du poste d'Anissa Benaïssa en CDI à partir du 1^{er} janvier 2020. Cette décision constitue une étape importante pour la pérennité de l'association.

Marrainages et parrainages

Le système de marrainage / parrainage s'est poursuivi. Trois membres se sont vu attribuer une marraine ou un parrain durant l'année 2019. Ce dispositif a en effet connu une nette baisse de demandes cette année : les nouvelles et nouveaux chargé·es de mission se tournent plus aisément vers leur prédécesseur·e dans leur établissement, tandis que d'autres bénéficient de marrainages et parrainages informels sans passer par le dispositif.

Rencontres de la CPED

Brest – 25 et 26 mars 2019

Organisation : Richard Ménager (ENIB), Françoise Pène (Université de Bretagne occidentale), Cécile Plaud (ENSTA Bretagne), Sandrine Vaton (IMT Atlantique).

Au programme de la 1^{ère} journée, une matinée sur la situation des femmes dans les écoles d'ingénieur·e-s et spécifiquement dans le secteur du numérique, a été suivie d'une assemblée générale pour présenter les bilans annuels de la CPED. Le deuxième jour, un projet d'enquête sur les discriminations dans les établissements d'enseignement supérieur a été présenté et discuté. Cette présentation a été suivie d'une table ronde présentant différentes actions de mentorat, et la journée s'est terminée par des réunions des groupes de travail « discriminations » et « freins aux carrières des femmes ».

Consulter le [programme détaillé](#).

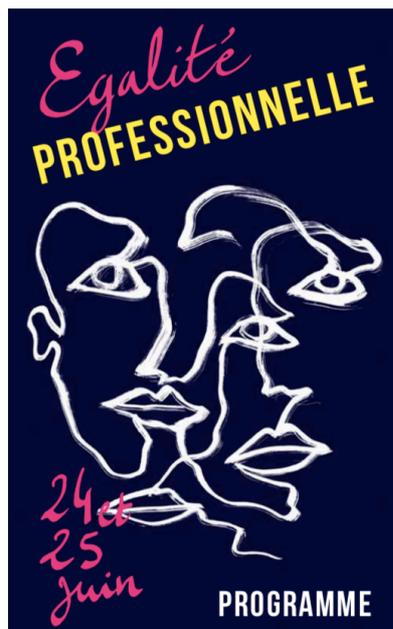
Un [compte-rendu complet](#) des rencontres ainsi que le [relevé de décisions de l'assemblée générale](#) sont disponibles sur Renater.

Lyon – 24 et 25 juin 2019



Organisation : Philippe Liotard et Coralie Perrin (Université Lyon 1), Yannick Chevalier et Hélène Turlan (Université Lyon 2), Marion Girer (Université Lyon 3), Florence Françon (INSA Lyon)

Ces journées se sont déroulées selon un format un peu particulier, puisque le 24 juin était la journée nationale du réseau égalité, organisée en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et avec la CPU, la CGE et la CDEFI. Cette journée nationale accueillie dans les locaux de l'Université Lyon 2 a été suivie d'une journée CPED à l'Université Lyon 3, qui a été également ouverte au groupe de travail égalité femmes-hommes de la CGE.



La journée du 24 juin était centrée sur les questions d'égalité professionnelle, sujet d'actualité en raison des nouvelles obligations légales découlant de la loi de transformation de la fonction publique. La journée a été très riche, avec une table ronde sur la méthodologie des rapports de situation comparée, suivie de trois ateliers en parallèle, portant sur l'égalité salariale, la parentalité et l'articulation des temps de vie, et enfin sur le mentorat et la formation. L'après-midi, des vidéos sur les biais de sélection étaient projetées, suivies d'une table ronde sur l'accompagnement des carrières des femmes et d'une synthèse des ateliers. Le programme de la journée est disponible, ainsi que les diaporamas.

La journée du 25 juin a permis d'aborder les questions de parentalité, avec la présentation d'une enquête d'EFiGiES sur « parentalité et jeune recherche », puis du dispositif de crèche EQUAL de Lyon 2, et d'un travail interdisciplinaire sur l'égalité et la petite enfance. L'après-midi était consacrée à un travail sur les indicateurs : elle a commencé par des présentations des rapports de situation comparée de Sciences Po et Aix-Marseille Université, ainsi que celui du MESRI, et s'est poursuivie par une présentation du Baromètre égalité de la CGE.

Consulter le [programme complet du 25 juin](#) et les diaporamas de la journée.

Lille – 14 et 15 novembre 2019

Organisation : Sandrine Rousseau et Hermeline Pernoud (Université de Lille)



Les journées de Lille ont été l'occasion de faire le point sur les ressentis ,des charg.es de mission égalité à la fin d'une année marquée par un sentiment de malaise, dans certains établissements. La thématique retenue pour la 1ère journée a donc été celle des freins rencontrés dans la mise en œuvre des politiques d'égalité, afin de partager nos expériences et apprendre ensemble à lever ces freins. Elle a aussi été l'occasion de présenter les premiers résultats de l'enquête « Périmètre et moyens des missions égalité et diversité dans l'ESR », menée par la CPED en son sein au printemps 2019, puis de partages d'expériences, et de temps en ateliers autour de trois thématiques (violences sexistes et sexuelles, égalité professionnelle, sensibilisation à l'égalité). La deuxième journée, après une assemblée générale, a permis de discuter de plans d'actions égalité professionnelle.

La journée du 14 novembre a également été l'occasion de découvrir le programme « **L'université avec un grand Elles** » mené par deux archivistes de l'université, et le spectacle « **Mes yeux ne se fermeront plus pour dormir** » par la compagnie 8.

Voir le [programme des journées](#).

Usage du féminin dans l'enseignement supérieur : diplômes de doctorat et statuts des établissements expérimentaux

La CPED a adressé plusieurs courriers au cabinet de la ministre Frédérique Vidal concernant l'usage du féminin dans l'enseignement supérieur.

Le premier a été adressé le 23 septembre 2019 à propos des statuts des nouveaux établissements expérimentaux. L'ordonnance du 12 décembre 2018 prévoit en effet que les statuts de ces derniers soient publiés au *Journal Officiel*. De ce fait, le département de la réglementation du MESRI refuse l'utilisation dans ces statuts de mentions comme « le président ou la présidente ».

➔ Lire notre communiqué sur le site internet : « [Statuts des établissements expérimentaux : pourquoi l'usage du masculin « neutre » ? Lettre à Madame la ministre Frédérique Vidal](#) »

Cette démarche avait fait l'objet de concertations préalables avec l'Afdesri et la CPU. Le courrier est malheureusement resté sans réponse.

Le deuxième courrier est en date du 14 octobre, et était commun avec plusieurs autres associations (Afdesri, Femmes et mathématiques, Femmes & sciences, Femmes ingénieurs, Réussir l'égalité femmes-hommes). Il fait suite à l'action des diplômées en doctorat de mathématiques de l'Université Lyon 1, qui ont souhaité voir écrit le mot « doctoresse » sur le procès-verbal de leur soutenance et sur leur diplôme, et non celui de « docteur », ce qui leur a été refusé. Or il s'avère qu'aucun texte ne prévoit la mention d'un titre (ni au féminin, ni au masculin) sur le diplôme, mais seulement l'intitulé du diplôme lui-même (licence, master, doctorat...) et éventuellement le grade qu'il confère.

Le courrier a donné lieu à une réponse de Graig Monetti, chef de cabinet de la Ministre. Ce dossier fera l'objet d'un suivi en 2020.

Discriminations à l'encontre des personnes LGBTI+

La ministre chargée de l'enseignement supérieur a transmis aux établissements le 17 avril un courrier, co-signé par les présidents de la CPU et de la CDEFI, et la présidente de la CGE, afin de favoriser l'inclusion des personnes transgenres dans la vie étudiante et dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. La CPED avait été consultée en amont de ce courrier, afin de faire remonter les difficultés mais aussi les bonnes pratiques des établissements sur ce sujet.

À l'occasion du 17 mai, la CPED a pris l'initiative d'un communiqué de presse commun aux côtés des associations [L'Autre Cercle](#), [Collectif contre les LGBTphobies en Milieu Scolaire](#), [Le Refuge](#) et [SOS Homophobie](#) Délégation PACA. Ce communiqué était en particulier l'occasion de rappeler l'implication de plus en plus forte, mais encore inégale, des établissements pour l'accueil des étudiant·es transgenres et l'utilisation du prénom d'usage.

→ Lire la suite de notre communiqué de presse : « [Journée internationale de lutte contre les LGBTphobies 2019](#) »

Violences sexistes et sexuelles

Le 13 juin, Rozenn Texier-Picard (CPED) et Sylvie Cromer (ANEF) ont rencontré Pauline Pannier, directrice adjointe du cabinet de Frédérique Vidal, au sujet de la procédure disciplinaire. Cette rencontre avait pour objet de présenter les préconisations de l'ANEF, suite au séminaire organisé en octobre 2018 sur la procédure disciplinaire dans les situations de violences sexistes et sexuelles. Des échanges ont également eu lieu sur le même sujet avec Delphine Gassiot-Casalas, présidente de JuriSup, et avec la CPU. Une réunion téléphonique a en particulier été organisée entre la CPED et la CPU le 25 juin pour que la CPED fasse part à la CPU de ses préconisations au sujet de cette réforme : Sandrine Rousseau et Rozenn Texier-Picard ont échangé avec Gilles Roussel, président, Jean-François Balaudé, président de la commission des moyens, Philippe Raimbault, président de la commission juridique, et Sibylle Rochas, chargée de mission. Suite à ces rendez-vous, la CPED a signé un communiqué aux côtés de l'ANEF prenant position sur les évolutions souhaitables de la procédure disciplinaire. Notre contribution au débat s'appuie sur notre expertise commune de nos associations liée aux affaires de violences sexistes et sexuelles auxquelles nous avons été confronté·es. Notre démarche a par ailleurs fait l'objet d'une [dépêche AEF](#).

→ Lire notre communiqué ici : « [L'ANEF et la CPED demandent une réforme ambitieuse de la procédure disciplinaire des enseignant·es-chercheur·es](#) » (26 juin 2019)

VSS Formation

Les actions du réseau VSS Formation, co-fondé par l'ANEF, la CPED et JuriSup ont pris de l'ampleur en 2019.

Des formations internes ont ainsi été réalisées au sein de :

- L'EM Normandie le 29 janvier
- L'Université de Reims-Champagne Ardenne le 27 février
- L'Université de Bourgogne le 6 mars, puis de nouveau le 25 novembre
- L'École des Beaux-Arts le 11 avril
- L'Université Paris-Est Créteil les 11 et 12 juin
- L'Université Paris 8 les 24 et 27 juin
- L'Université Paris-Est Marne-la-Vallée le 28 juin
- L'Université d'Artois le 8 juillet
- l'ENSTA Bretagne le 9 juillet
- L'IMT Atlantique le 9 juillet
- L'Université du Mans le 17 septembre
- Le réseau des écoles de journalisme le 17 octobre
- L'Université d'Angers les 2 et 3 décembre.

Une subvention de la MGEN a permis d'organiser à l'automne un cycle de 3 modules gratuits centralisés à Paris : « Appréhender les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche », « Initier un dispositif » et « Élaborer un plan de prévention », le dernier ayant bénéficié d'un soutien logistique de l'IESEG (Campus de la Défense). Ces trois journées ont rencontré un grand succès, en permettant à **38 agent·es issus·es de 29 établissements, organismes de recherche et institutions publiques d'être formé·es. Autant de personnes clés qui pourront à leur tour être un moteur dans la politique de leur établissement.**

Grâce à une subvention du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, cette offre de formation pourra être reproduite en 2020 et enrichie de nouveaux modules.

Publications, enquêtes et recensements

Recensements des actions organisées par les établissements membres

Les missions égalité dans l'enseignement supérieur et la recherche étant de plus en plus nombreuses à structurer leurs actions autour de dates clés, nous les recensons chaque année afin de les valoriser. Des communiqués de presse sont également diffusés auprès de partenaires et médias.

11 février – Journée internationale des femmes et des filles de sciences

Lire notre article sur notre site internet : « [Journée internationale des femmes et des filles de science : l'enseignement supérieur et la recherche mobilisés toute l'année](#) »

8 mars – Journée internationale des droits des femmes

Lire notre article : « [Journée internationale des droits des femmes 2019 : Forte mobilisation des établissements d'enseignement supérieur](#) »

17 mai – Journée internationale de lutte contre les LGBTphobies

Lire notre communiqué de presse : « [Journée internationale de lutte contre les LGBTphobies 2019](#) »

25 novembre – Journée internationale contre les violences faites aux femmes

Voir notre article : « [Journée internationale contre les violences faites aux femmes 2019 : cartographie des actions dans l'enseignement supérieur et la recherche](#) »

Enquête sur les périmètres et moyens des missions égalité-diversité

Une enquête sur les périmètres et moyens des missions égalité-diversité a été menée du 30 avril au 15 juin 2019 auprès des 86 établissements membres que comptait alors la CPED. 53,4% des établissements membres ont répondu au questionnaire, soit 52 répondant·es, représentant 46 établissements.

L'objectif du questionnaire était de proposer un état des lieux des missions égalité-diversité dans l'ESR en terme de structuration (périmètre thématique, place dans l'organigramme de l'établissement...), mais aussi leurs moyens réels (humains, financiers, institutionnels) et conditions de travail au quotidien.

La présentation des premiers résultats de cette enquête lors des rencontres de la CPED à Lille le 14 novembre 2019 a permis de susciter une discussion sur le malaise des chargé·es de mission. Des pistes d'actions ont ainsi pu émerger, et constitueront l'une des priorités de l'association pour l'année 2020.

Partenariats

Avec l'ANEF et JuriSup

Les relations avec l'ANEF et JuriSup, tissées année après année, sont restées fructueuses et riches en cette année 2019, en particulier au sein du réseau de formation « VSS-Formation », mais aussi autour de la réforme de la procédure disciplinaire.

D'autre part, l'ANEF et JuriSup ont invité des membres de la CPED à participer à leurs journées annuelles. La journée ANEF portait sur « Relire Colette Guillaumin et Nicole-Claude Mathieu : Catégorisations de sexes et de races » (Paris, 14 octobre 2019), Christian Brouder et Colette Guillopé y ont représenté la CPED .

Les journées JuriSup s'intitulaient « Dessine-moi l'université idéale » et comportaient notamment une table ronde « *La nécessaire réforme du disciplinaire : constats et préconisations* » (séminaire JuriSup, Strasbourg, 25-27 septembre 2019). Isabelle Kraus y a représenté la CPED.

Avec la CPU, la CDEFI et la CGE

Les conférences d'établissements sont des partenaires essentiels pour la CPED. Elles étaient toutes associées notamment à l'organisation de la journée nationale du réseau égalité, le 24 juin à Lyon.

En 2019, Sibylle Rochas, chargée de mission pour la commission des moyens et des personnels à la CPU, a été nommée membre d'honneur de la CPED, en reconnaissance du soutien qu'elle a apporté à l'association depuis sa création. Des échanges avec la CPU ont eu lieu à plusieurs reprises : le 25 juin sur la réforme de la procédure disciplinaire (voir la section « Violences sexistes et sexuelles »), sur l'utilisation du féminin en septembre (voir la rubrique dédiée). Enfin, la CPU a été associée à l'enquête menée en novembre-décembre avec l'Afdesri sur la place des femmes dans la gouvernance des universités, permettant une bonne diffusion du questionnaire dans tous les établissements.

Les liens avec le groupe de travail égalité femmes-hommes de la CGE se sont développés. Une rencontre entre Régine Serra (Sciences Po, CGE et CPED) et Pascale Borel, responsables de ce groupe de travail, Françoise Grot, chargée de mission à la CGE, et Rozenn Texier-Picard pour la CPED, a permis de dégager des pistes de collaboration, notamment : l'organisation d'une journée commune en juin à Lyon, et un projet de formation à destination des nouveaux et nouvelles référent·es égalité des grandes écoles et universités.

Les échanges avec la **CDEFI** ont été moins soutenus, mais ont permis notamment une large diffusion de l'information sur les formations organisées par le réseau VSS-Formation, auxquelles des chargé·es de mission d'établissements hors CPED ont pu participer.

Avec la Conférence des étudiants vice-présidents d'universités (CEVPU)

À l'occasion de ses 9èmes journées nationales, la CEVPU a invité Pascal Tisserant (Université de Lorraine) pour un atelier sur le thème « Prévenir et lutter contre le harcèlement et les discriminations ».

La CEVPU a élu un nouveau bureau en septembre 2019, et la nouvelle présidente, Clémence Didier, a pris contact en octobre avec la CPED pour développer des partenariats. L'agenda des deux associations étant chargé à l'automne, une rencontre n'a pas été possible, mais la CPED a proposé aux membres de la CEVPU intéressé·es de s'inscrire à sa newsletter mensuelle.

Avec les organismes de recherche

Les liens avec la mission pour la place des femmes au CNRS se sont poursuivis : des échanges réguliers par mail ont permis de se transmettre des informations pertinentes. Rozenn Texier-Picard a rencontré Elisabeth Kohler et Mathieu Arbogast le 10 avril 2019, un an après le premier rendez-vous initié, pour faire un point sur l'actualité des deux structures et réfléchir à de nouvelles collaborations. Plusieurs correspondantes égalité du CNRS ont participé à des actions de formation proposées par le réseau VSS-Formation. Les établissements membres de la CPED sont toujours invités à associer [les correspondant·es égalité](#) de leur délégation régionale du CNRS dans leurs différentes actions (colloques, cellules VSS, formations, ...).

L'INSERM a nommé officiellement Marianne Desmedt comme chargée de mission égalité-diversité en mai 2019. Elle avait déjà pris contact avec la CPED en 2018, avant sa nomination officielle, et a continué à participer à différentes actions avec la CPED : formations VSS, journée du 24 juin sur l'égalité professionnelle...

L'INRIA a été associé à la journée du 24 juin. **La CPED a été invitée à une journée « Femmes, hommes et numérique » organisée à Rennes le 15 mars 2019** ; Sandrine Vaton (IMT Atlantique) et Rozenn Texier-Picard (ENS Rennes) ont pu intervenir, respectivement sur « La sous-représentation des femmes en sciences numériques » et sur « La prévention et la prise en charge des violences sexistes et sexuelles dans l'ESR ».

Avec le Ministère de la Culture

Après les liens initiés en 2018, la CPED a continué à échanger avec Agnès Saal, haute fonctionnaire à l'égalité, la diversité et la prévention des discriminations au Ministère de la Culture, ainsi que Cathy Agnoux qui travaille avec Mme Saal sur les chantiers Diversité-Egalité dans les établissements d'enseignement supérieur Culture. **Les modalités d'adhésion à la CPED des écoles rattachées à ce Ministère ont notamment été étudiées, pour faciliter le rapprochement, en prenant en compte le contexte spécifique de ces écoles** (notamment, leur petite taille et le manque de moyens).

Avec le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)

Cette année encore, des échanges nourris avec ce ministère ont eu lieu tant au niveau du DSRHPADI (département de stratégies des ressources humaines, de la parité et de la lutte contre les discriminations) que du cabinet de la ministre, montrant que la CPED est clairement identifiée comme une actrice essentielle sur les questions d'égalité et diversité dans l'enseignement supérieur.

Les échanges avec le DSRHPADI ont été très réguliers tout au long de l'année, permettant à ce département d'acquérir une bonne connaissance de la réalité de terrain des établissements. **L'organisation de la journée nationale du réseau égalité le 24 juin 2019 a été faite en étroite collaboration avec ce département, ainsi qu'avec les conférences d'établissements.**

Au-delà de cette journée, la CPED a été associée à différentes actions : valorisation des événements du 8 mars dans les établissements, échanges sur l'accueil des étudiant-es transgenres dans les établissements et l'inscription sous prénom d'usage, réforme des procédures disciplinaires, fonctionnement des dispositifs contre les violences sexistes et sexuelles, soutien au réseau VSS-Formation... Une subvention de 10k€ a été attribuée en novembre 2019 à la CPED pour soutenir la mise en place de formations pour les chargées de mission égalité-diversité et pour les membres des sections disciplinaires des établissements. Ces formations se dérouleront sur l'année 2020.

Des contacts avec le cabinet ont eu lieu en particulier en juin, au sujet de la réforme de la procédure disciplinaire (voir la rubrique « Violences sexistes et sexuelles »).

D'autre part, la CPED a alerté à plusieurs reprises la ministre Frédérique Vidal sur des questions relatives à l'utilisation du féminin (voir la rubrique dédiée)

Avec la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN)

Comme en 2018, la CPED a sollicité la MGEN, au nom du réseau VSS-Formation, pour un soutien à l'organisation de formations. Ce soutien s'est manifesté par la **mise à disposition gratuite d'une salle dans les locaux de MGEN**, à Montparnasse, et par une **subvention de 5000€** pour leur organisation. **Cette subvention a permis de rendre la formation gratuite pour les personnels des établissements membres de la CPED.**

Avec l'Afdesri, l'ANVPCA et la CPU

Sur une initiative de l'Afdesri, la CPED a participé à une enquête lancée en novembre 2019 sur la place des femmes dans la gouvernance des universités et INP. Cette enquête visait à mieux comprendre quantitativement la situation de ces établissements, s'agissant de la présidence, des vice-présidences, de la direction générale des services, mais aussi des directions de composantes. La CPED a contribué à la rédaction du questionnaire, à la diffusion dans son réseau. Beaucoup de chargé·es de mission ont de plus répondu au questionnaire pour le compte de leur établissement.

Les résultats de l'enquête ont été rendus publics en janvier 2020, à l'occasion du séminaire annuel de l'Afdesri.

Avec EPWS et ses associations membres

La CPED a renouvelé son adhésion au réseau EPWS. Isabelle Kraus (Vice-présidente CPED, Université de Strasbourg) a participé à la réunion des adhérentes françaises le mercredi 12 mars à Paris en tant que vice-présidente chargée du réseau Europe de la CPED. Ce fut l'occasion d'échanger des informations, des idées et de faire des propositions d'actions.

Il a été décidé de faire une présentation de la partie française (1780 réponses) de l'enquête EPWS sur la situation des femmes scientifiques en Europe. Cette présentation, organisée par EPWS et l'association ECEPIE, a eu lieu à Paris le 18 octobre au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en présence de nombreux et nombreuses membres et ex-membres de la CPED. Colette Guillopé a représenté la CPED lors de l'assemblée générale d'EPWS à Bruxelles le 24 septembre, et est intervenue notamment lors du colloque organisé par EPWS, « Alone is not enough », le 25 septembre, au nom des 10 associations françaises membres du réseau. Il s'agissait de retracer synthétiquement la situation des femmes scientifiques en France, l'impact des politiques européennes d'égalité femmes-hommes, et leur influence sur la création de réseaux et associations en France. Voir le [diaporama](#). En août est parue une interview du mois, celle de la CPED, sur le site internet d'EPWS et dans le livret 2017-2019 des interviews du mois. <https://epws.org/interview-of-the-month-cped/>

Enfin, le 11 décembre une délégation des associations membres d'EPWS, dont la CPED, ECEPIE, *femmes et mathématiques*, Femmes & Sciences et Mnémosyne a été invité dans les locaux de l'Assemblée Nationale par Céline Calvez, membre de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, et responsable avec Stéphane Viry du rapport parlementaire sur les femmes et les sciences. Ce fut l'occasion de présenter 8

recommandations issues de l'enquête EPWS et de nos pratiques institutionnelles en vue des deux textes de loi mis au vote en 2020, l'un sur l'émancipation économique des femmes, et l'autre sur la programmation pluriannuelle de la recherche. La CPED était représentée par Isabelle Kraus (Université de Strasbourg), vice-présidente Europe.

Avec la CLEF

La CPED a également renouvelé son adhésion à la CLEF. Rozenn Texier-Picard a rencontré Jocelyne Adriant-Mebtoul, présidente de la CLEF, et Huguette Klein, présidente de l'association « Réussir l'égalité femmes-hommes » également membre de la CLEF, pour présenter la CPED et réfléchir à des pistes de partenariat, notamment à l'occasion du Forum international des droits des femmes qui se tiendra dans les salons de l'Hôtel de ville de Paris, le 16 avril 2020.

Avec la FNCAS

Le 16 juillet 2019, Rozenn Texier-Picard, présidente de la CPED, a rencontré l'équipe dirigeante de la Fédération Nationale de Conseil en Action Sociale de l'enseignement supérieur et de la recherche (FNCAS) : Jean-François Béteau, président, Cyril Garnier et Joël Guervenou, vice-présidents. Des pistes de partenariat ont été proposées : interventions croisées lors des prochains événements respectifs de nos associations, intégration d'éléments relatifs aux missions égalité-diversité dans un prochain rapport de la FNCAS à destination de la [DGESIP](#), portant sur les politiques d'action sociale mises en place dans les établissements, organisation de formations communes selon les besoins des établissements, ouverture d'un chantier commun portant sur la parentalité et l'articulation des temps de vie.

Cyril Garnier est par ailleurs intervenu lors des journées CPED de Lille pour présenter la FNCAS aux membres de la CPED.

Avec le CNOUS

Deux rencontres avec la présidente du CNOUS et ses conseillers ont eu lieu, la première le 22 janvier 2019 (Rozenn Texier-Picard avait rencontré Mme Marchand, ainsi que Mme Leca, M. Prussak et M. Szuszkín) et la deuxième le 1^{er} avril 2019 (Philippe Liotard, accompagné de Geneviève Pezeu de l'ANEF, avait rencontré Mme Marchand, Mme Pierre, Mme Alary et M. Szuszkín). Ces rencontres avaient pour but de faire connaissance, présenter la CPED, les outils sur les violences sexistes et sexuelles mis en place par les groupes de travail co-pilotés avec l'ANEF, le réseau VSS-Formation, le travail réalisé sur l'accueil des étudiant·es transgenres...

Le CNOUS réfléchit à mettre en place :

- d'une part, un plan de formation pour ses agent-es, notamment sur la lutte contre le harcèlement et contre les LGBT-phobies,
- d'autre part, des actions de sensibilisation à destination des étudiant·es.

Il souhaite également construire des procédures communes pour gérer notamment des cas de violences sexistes et sexuelles concernant des étudiant·es hébergé·es par le CROUS. Cela suppose de favoriser les mises en relation, à l'échelon local, entre les chargé·es de mission égalité-diversité des établissements d'enseignement supérieur et des référent·es qui seront à nommer dans chaque CROUS.

Enfin, Concetta Penutto est intervenue le 17 septembre au centre national de formation du CNOUS, à l'occasion de la journée de rentrée des cadres des CROUS. Elle est intervenue devant une cinquantaine de personnes.

Actions régionales

Les établissements bretons de la CPED avaient lancé en 2017 et 2018 une dynamique régionale contre les violences sexistes et sexuelles. Cette collaboration a abouti en 2019 à la **publication de trois guides contre le harcèlement de rue, en partenariat avec l'association « Stop harcèlement de rue »**. Le premier guide, sorti en mars 2019, concerne la ville de **Rennes**, et les deux autres, sortis en novembre 2019, concernent la Métropole de **Brest et la ville de Vannes**. Ce travail avait bénéficié de subventions (région Bretagne, Préfecture de Bretagne), avec un portage par la CPED.

Ces trois guides sont consultables sur notre site internet dans la rubrique « Ressources ».

Actions européennes

Les principales actions européennes auxquelles a participé la CPED sont présentées dans la rubrique « Partenariats avec EPWS et ses associations membres ». A ceci se rajoute **l'engagement de la CPED auprès de quatre consortiums européens pour diffuser en France et auprès de ses réseaux, les meilleures pratiques que les consortiums mettront en place pour implémenter un plan d'actions dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes dans leurs établissements d'enseignement supérieur. A travers ces quatre consortiums, la CPED a soutenu cinq de ses établissements membres pour le dépôt d'un projet européen H2020 – SwafS-09-2019.**

Par ailleurs, **la CPED a signé le *Memorandum of Understanding* et s'est associée à la Communauté de pratiques « Strategies: Sustainable Gender Equality »**, dont la réunion de lancement eu lieu le 2 décembre 2019.

Enfin, la CPED a pu déployer sa communication à l'échelle européenne avec la page présentant l'association sur le site d'EPWS et sur leur guide des associations membres.

Outils de communication

Newsletter

Une fois par mois depuis 2018, une newsletter est envoyée par l'association à destination de ses membres et partenaires. Celle-ci passe en revue l'actualité de l'association et des établissements membres, et propose une sélection d'événements organisés par ses partenaires. Une revue des parutions récentes et des évolutions des politiques d'égalité est également proposée, en lien avec le champ d'action des missions égalité.

Une newsletter par mois a donc été envoyée en 2019 (excepté en juillet et août). **La newsletter de janvier 2019 comptait 177 destinataires, contre 235 pour celle de décembre de la même année.**

Création d'une page LinkedIn

La communication de l'association s'est diversifiée avec la création en fin d'année d'une page @cped-egalite sur le réseau social professionnel LinkedIn. Cette page a pour objectif de partager sur un nouveau canal les actions de la CPED, mais aussi de participer quotidiennement à la diffusion des actions des établissements membres et d'articles de presse en lien avec nos axes de travail. La simplicité et la souplesse de ce réseau permet une diffusion facilitée d'informations au quotidien, en complément du site internet.

Tout comme avec la newsletter, les membres peuvent proposer à tout moment de l'année des contributions à relayer sur la page.

➔ **S'abonner à la page : @cped-egalite.**

Annexe 1 : Publications et interventions extérieures

Publications

- La CPED a pris part, aux côtés d'autres conférences d'établissements et organismes de recherche, au groupe de travail consacré aux freins aux carrières des femmes chercheuses et enseignantes-chercheuses piloté par le MESRI. Ce groupe de travail, qui s'est réuni de mars à juillet 2017, avait été chargé de rappeler les principaux constats et pistes d'explication à l'égard de ces freins, et de soumettre une série de propositions réunies dans le rapport publié par le MESRI. [Consulter le rapport sur notre site internet](#)
- Publication de l'article *Achievements and prospects of the struggle against gender violence in higher education and research in France*, par Sylvie Cromer and Colette Guillopé, dans #WeTooInScience. *Sexual Harassment in Higher Education Institutions and Research Organizations*, Sveva Avveduto, Silvana Badaloni, Claudine Hermann, Lucia Martinelli, Giuliana Rubbia, Monica Zoppè ed., Roma: Istituto di Ricerche sulla Popolazione e le Politiche Sociali, 2019 (IRPPS Monografie), 31-42.

Colloques et manifestations scientifiques

- 18 janvier 2019 à Evry : Colloque « **Violences sexistes et sexuelles au travail : la responsabilité de l'employeur** ». Colloque organisé notamment par Carmen Gordon-Nogalès, référente égalité de Télécom École de Management et de Télécom SudParis et par la Délégation départementale aux droits des femmes de l'Essonne. Participation de Colette Guillopé (membre d'honneur).
- 24 janvier 2019 à Brest : Intervention devant la conférence des directeurs des grandes écoles de Bretagne, « **Égalité femmes-hommes dans l'ESR : comment agir ?** » par Rozenn Texier-Picard (Présidente CPED, vice-présidente ENS Rennes)
- 12 et 13 février 2019 à l'université Paris Dauphine : 4e édition du *Think Education & Recherche*, placée sous le thème « Réussir seul ou ensemble ? L'ESR français à l'épreuve du collectif ». Marion Paoletti (Université de Bordeaux) est intervenue au nom de la CPED pour y exposer ses actions de lutte contre les discriminations durant le séminaire des communicant-es de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui avait pour thème "La communication par les pairs : l'apport des ambassadeurs étudiants".
- 1^{er} mars 2019 à Marne-la Vallée : 9èmes rencontres nationales de la CEVPU, Intervention de Pascal Tisserant (Université de Lorraine) « **Prévenir et lutter contre le harcèlement et les discriminations** ».
- 15 mars 2019 à Rennes : Journée « **Femmes, hommes et numérique** », interventions de Sandrine Vaton (IMT Atlantique) et Rozenn Texier-Picard.
- 23 mai 2019 à Paris (MESRI) : séminaire annuel des DRH, interventions de Philippe Liotard (Lyon 1) et Isabelle Kraus (Université de Strasbourg) dans une **table ronde sur les cellules contre les violences sexistes et sexuelles**.

- 11 juin 2019 à Lille : Colloque « Violences sexuelles à l'Université : comprendre pour mieux prévenir ». Exposé ANEF-CPED par Colette Guillopé, sur la « **Lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche : les actions des associations** ».
- 28 août 2019 à Angers : deuxième congrès de l'Institut du Genre, organisation par Colette Guillopé (CPED) et Erika Flahault (ANEF) d'un atelier sur « **Le mouvement #MeToo dans les universités en Europe** ».
- 17 septembre 2019 à Tours : **journée de rentrée des CROUS**, intervention de Concetta Pennuto (Université de Tours) et Jérôme Barrère.
- 25 septembre 2019 à Bruxelles : **Assemblée générale de l'EPWS et colloque « Alone is not enough. Gender Equality and the Gender Dimension in EU Research and Innovation: shared challenges, joint achievements, mutual dialogue for future actions »**. Intervention de Colette Guillopé, commune aux 10 associations françaises membres d'EPWS, dont la CPED.
- 18 octobre à Paris : **Colloque « Attentes et besoins des femmes scientifiques en France » organisé par EPWS France**. Participation de Colette Guillopé.
- 12 novembre 2019 à Rennes : **Journée « Chercheurs d'aujourd'hui et de demain... au féminin »** du club Doc'7, intervention de Rozenn Texier-Picard pour présenter la CPED.
- 11 décembre 2019 à Paris : **Audition à l'Assemblée Nationale de 8 associations sur invitation de la députée Céline Calvez dans le cadre de 2 projets de loi**, intervention d'Isabelle Kraus pour la CPED.

Annexe 2 : Articles de presse 2019 mentionnant la CPED

- Dossier sur les femmes dans la recherche par la revue *Sciences Ouest*, n°368, janvier 2019.
- Dépêche AEF, « Cneser disciplinaire : le SNPTES est pour, Sup'Recherche est contre. L'Anef et la CPED demandent une réforme ambitieuse », 27 juin 2019. URL : <https://www.aefinfo.fr/acces-depeche/608894>
- « Cneser disciplinaire : des organisations soutiennent la réforme et appellent à aller plus loin », dépêche *News Tank Higher Education & Research*, 2 juillet 2019.
- « Une université refuse le terme « doctoresse » : pourquoi féminiser les titres scientifiques reste difficile », *Numerama*, 15 octobre 2019. URL : <https://www.numerama.com/politique/560852-une-universite-refuse-le-terme-doctoresse-pourquoi-feminiser-les-titres-scientifiques-reste-difficile.html>

Annexe 3 : sigles utilisés

AFDESRI : Association pour les femmes dirigeantes dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

ANEF : Association nationale des études féministes.

ANVPCA : Association nationale des vice-présidents au conseil d'administration

CDEFI : Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs.

CEVPU : Conférence des étudiants vice-présidents d'université.

CGE : Conférence des grandes écoles.

CLEF : Coordination française pour le Lobby européen des Femmes.

CNRS : Centre national de la recherche scientifique.

COMUE : Communauté d'universités et d'établissements.

CPED : Conférence permanente des chargées de mission égalité et diversité, ou mission assimilée, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

CPU : Conférence des présidents d'université.

DSRHPADI : Département des stratégies de ressources humaines, de la parité et de la lutte contre les discriminations.

EPWS : European platform for women scientists.

ESR : Enseignement supérieur et recherche.

FNCAS : Fédération Nationale de Conseil en Action Sociale dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

INRIA : Institut national de recherche en informatique et en automatique.

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

MESRI : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

MGEN : Mutuelle générale de l'éducation nationale.

MPDF : Mission pour la place des femmes au CNRS.

VSS : Violences sexistes et sexuelles.